



LA MOITIÉ DES PATIENTS ÂGÉS DE 55 À 65 ANS  
CRAIGNENT DE NE PAS POUVOIR TRAVAILLER  
JUSQU'À L'ÂGE DE LA RETRAITE

ÉTUDE DE MÉDECINE POUR LE PEUPLE SUR LES FINS DE  
CARRIÈRE

geneeskunde   
voor het volk  
médecine  
pour le peuple

## TABLE DES MATIÈRES

Principales conclusions.....	3
Pourquoi cette étude ?.....	4
Plan de l'étude.....	5
Résultats — quels enseignements tirons-nous de notre recherche ?.....	7
1 Le taux d'emploi diminue clairement à partir de 60 ans.....	7
2 Les patients mentionnent une charge de travail physique et mentale trop élevée..	9
3 Un sur dix se sent physiquement ou mentalement incapable de faire son travail correctement.....	12
4 Un cinquième doit exécuter plus lentement son travail, un autre cinquième se sent incapable de travailler à temps plein pour des raisons de santé.....	14
5 La moitié d'entre eux craignent que leur santé ne leur permette pas de continuer à travailler jusqu'à l'âge de la retraite.....	16
Les chiffres.....	18
Partie 1. Situation professionnelle des patients âgés de 55 à 65 ans.....	18
Partie 2. Capacité de travail des patients âgés de 55 à 65 ans qui sont au travail.....	19
Méthodologie.....	22

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

À Médecine pour le Peuple, nous avons examiné dans quelle mesure la santé des travailleurs leur permet de continuer à travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Pour ce faire, nous avons interrogé des patients âgés de 55 à 65 ans de nos onze maisons médicales en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Au total, 952 patients ont participé à l'étude. (Taux de réponse de 34 %.) La moitié de ces patients est encore au travail aujourd'hui. Nous nous sommes alors concentrés sur ces patients qui sont encore au travail et nous les avons interrogés sur la charge physique et mentale de leur travail. Au total, 447 patients ont participé à cette partie de l'étude sur la capacité de travailler.

- Une écrasante majorité des patients âgés de 55 à 65 ans qui travaillent encore font état d'une charge de travail physique et mentale trop élevée. Six patients sur dix trouvent le travail physiquement pénible à très pénible. De nombreux travailleurs doivent porter physiquement de lourdes charges. Le travail en équipe et le travail de nuit usent. Des travailleurs témoignent de ce que de plus en plus de travail doit être effectué par de moins en moins de travailleurs. Des travailleurs témoignent de ce que cette charge de travail entraîne des problèmes de santé, principalement des troubles musculo-squelettiques. La pression du travail est également très élevée sur le plan mental : pas moins de sept personnes sur dix trouvent le travail mentalement éprouvant à très éprouvant.
- La moitié des travailleurs âgés de 55 à 65 ans craignent que leur santé ne leur permette pas de continuer à travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Certains travailleurs témoignent de ce qu'ils ont besoin de périodes de congé de maladie plus ou moins longues pour pouvoir continuer à travailler à la fin de leur carrière.
- Les travailleurs qui ont droit à un emploi de fin de carrière ou à d'autres aménagements du travail ou des horaires disent qu'ils ne tiendraient jamais sans ces mesures. Mais en raison de la perte de revenu, il faut toujours se demander aussi si cela est tenable financièrement. Un travail adapté est souvent nécessaire en fin de carrière, mais n'est pas toujours disponible. Certains travailleurs témoignent de ce qu'ils subissent des pressions de leur employeur. « Soit vous vous adaptez au travail, soit vous en tirez les conclusions. »

## POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Le gouvernement Vivaldi s'est fixé pour objectif de porter le taux d'emploi à 80 % d'ici à 2030. Pour y parvenir, le gouvernement vise avant tout les travailleurs âgés. Aujourd'hui, environ 40 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives sur le marché du travail. La Vivaldi veut donc doubler ce chiffre, en "activant" un maximum de travailleurs âgés sur le marché du travail. En cela, le gouvernement continue sur la lancée des gouvernements précédents. Avec le relèvement de l'âge légal de la retraite, le durcissement des possibilités de retraite anticipée et de prépension ainsi que la suppression progressive des emplois de fin de carrière, de plus en plus de personnes doivent effectivement travailler plus longtemps.

Les conséquences de cette politique consistant à faire travailler les gens de plus en plus longtemps se font sentir. Le nombre de travailleurs malades de longue durée continue d'augmenter d'année en année. Au 31 décembre 2020, notre pays comptait pas moins de 471 040 travailleurs malades de longue durée, soit 200 000 de plus qu'en 2010. Dans les maisons médicales de Médecine pour le peuple, nous constatons au quotidien les conséquences de la lourde charge de travail physique et mentale sur la santé des travailleurs, surtout en fin de carrière. Les projets du gouvernement visant à faire travailler les gens encore plus longtemps semblent donc aussi irréalisables qu'inhumains. Cela ne va-t-il pas conduire à encore plus d'exclusion et d'inégalité ?

Dans quelle mesure tout le monde est-il, à la fin de sa carrière, réellement en état de continuer à travailler ? Dans quelle mesure la santé physique et mentale des salariés en fin de carrière leur permet-elle encore de continuer à travailler ? Qu'en est-il des conditions de travail sur le terrain et quel est leur impact sur la santé des travailleurs au fil des ans ? Les travailleurs pensent-ils pouvoir conserver leur emploi jusqu'à l'âge légal de la retraite ? Dans quelle mesure des adaptations au travail sont-elles nécessaires pour pouvoir tenir le coup ? Ces questions sont aujourd'hui brûlantes dans le contexte de la réforme des pensions annoncée par le gouvernement Vivaldi, ainsi que la conférence sur l'emploi qui se penche le 7 et 8 septembre sur les fins de carrière.

À Médecine pour le Peuple, nous voulons formuler une réponse scientifique à cette question. Dans la présente étude, nous examinons dans quelle mesure la santé de nos patients âgés de 55 à 65 ans leur permet d'exercer leur activité professionnelle et de continuer à le faire à l'avenir.

## PLAN DE L'ÉTUDE

Les onze centres de santé communautaires de Médecine pour le Peuple (cinq en Flandre, quatre en Wallonie, deux à Bruxelles) ont contacté tous leurs patients âgés de 55 à 65 ans pour estimer dans quelle mesure leur santé leur permettait encore de continuer à travailler. Dans les onze maisons médicales, est inscrit un total de 2 827 patients âgés de 55 à 65 ans. Tous ces patients ont été invités à participer à l'étude et ont reçu le questionnaire par écrit (et sous forme digitale là où c'était possible). Au total, 952 patients âgés de 55 à 65 ans ont participé à l'étude, soit un taux de réponse de 34 %. La moitié d'entre eux ne travaillent pas (ou ne travaillent plus) actuellement.

La moitié des patients âgés de 55 à 65 ans qui ont participé à l'étude sont encore au travail aujourd'hui. La présente étude se concentre principalement sur ces patients qui sont encore en activité. On leur a demandé de remplir un questionnaire sur leur charge de travail et leur capacité de travail actuelle. 447 des 463 patients qui travaillent, l'ont effectivement fait.

Au total, 952 patients âgés de 55 à 65 ans ont participé à l'étude :

- 489 participants (51,4 %) n'ont pas (ou plus) au travail. 175 d'entre eux (18,4 %) sont en retraite (ou en retraite anticipée), 171 en invalidité (18,0 %), 77 sont demandeurs d'emploi (8,1 %) et 66 patients (6,9 %) travaillent comme hommes ou femmes au foyer.
- 463 répondants âgés de 55 à 65 ans (48,6 %) sont encore occupés sur le marché du travail, en tant qu'ouvriers (22,6 %), employés (23,4 %) ou indépendants (2,2 %).

Pour ce faire, nous avons utilisé un questionnaire scientifique standardisé, le Work Ability Index (voir annexe). Ce questionnaire, utilisé au niveau international, vise les travailleurs qui sont toujours en activité. Il leur est demandé d'estimer leur capacité à effectuer leur travail actuel et à continuer à le faire dans la période qui vient. On y évalue la charge de travail physique et mentale, la capacité physique et mentale à travailler, le degré auquel on pense pouvoir répondre aux exigences physiques et mentales du travail, et l'estimation de sa capacité (ou de son incapacité) de travail aujourd'hui et dans un avenir proche.

Les onze maisons médicales de Médecine pour le Peuple sont situées en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles (Deurne, Genk, Herstal, Hoboken, La Louvière, Lommel, Marcinelle, Molenbeek, Schaerbeek, Seraing et Zelzate). Au total, nous soignons plus de 25 000 patients. Les maisons médicales sont principalement situées dans des quartiers ouvriers populaires: cela signifie que nous touchons des patients dont le profil est souvent sous-représenté dans les études et enquêtes à grande échelle. Parallèlement, l'allongement des carrières a un impact plus important sur leur santé, ce qui rend les résultats de la présente étude d'autant plus pertinents.

Les onze maisons médicales de Médecine pour le Peuple sont situées en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles (Deurne, Genk, Herstal, Hoboken, La Louvière, Lommel, Marcinelle, Molenbeek, Schaerbeek, Seraing et Zelzate). Au total, nous soignons plus de 25 000 patients. Les maisons médicales sont principalement situées dans des quartiers ouvriers populaires: cela signifie que nous touchons des patients dont le profil est souvent sous représenté dans les études et enquêtes à grande échelle. Parallèlement, l'allongement des carrières a un impact plus important sur leur santé, ce qui rend les résultats de la présente étude d'autant plus pertinents.

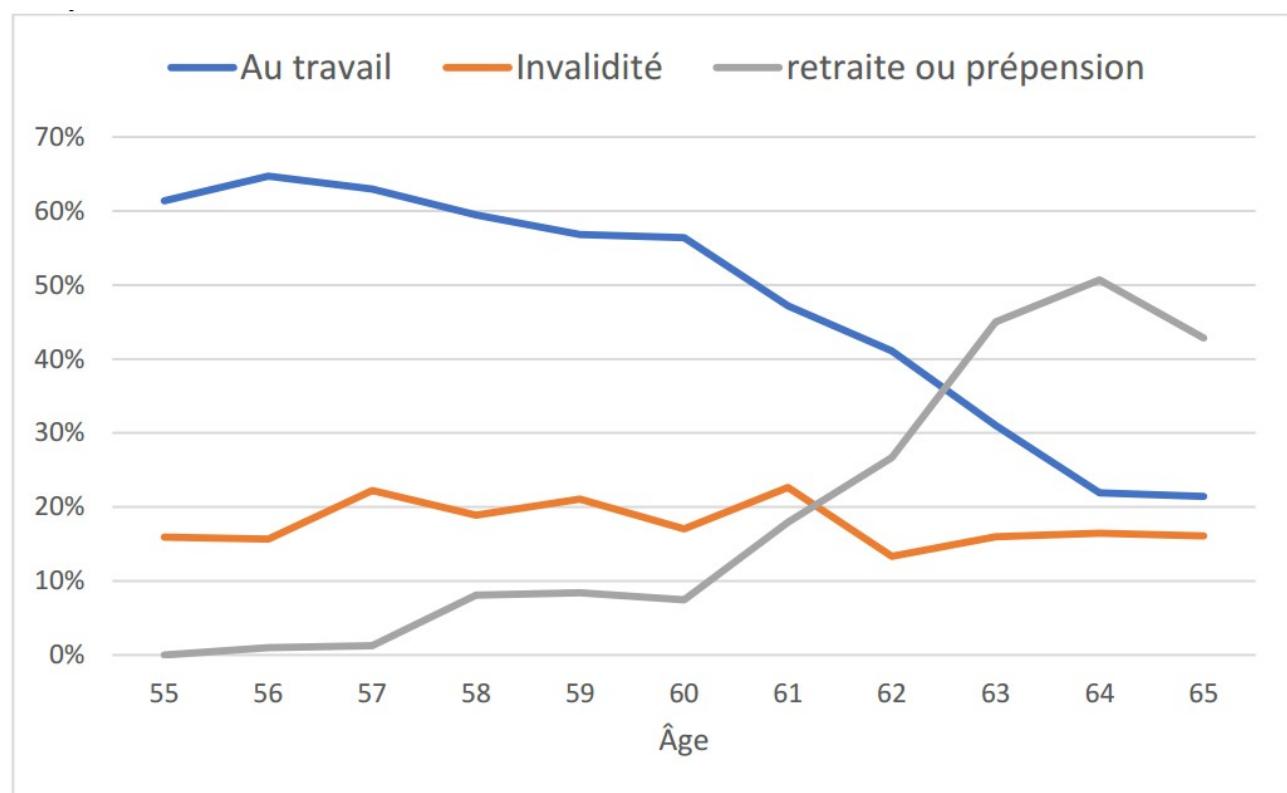
## RÉSULTATS — QUELS ENSEIGNEMENTS TIROUS-NOUS DE NOTRE RECHERCHE ?

### 1 LE TAUX D'EMPLOI DIMINUE CLAIREMENT À PARTIR DE 60 ANS

La moitié des répondants âgés de 55 à 65 ans (48,6 %) est encore occupée sur le marché du travail. En comparaison, cette proportion est légèrement plus élevée, à 53,3 %, pour l'ensemble du pays.<sup>1</sup>.

- La proportion de personnes qui sont encore au travail à la fin de leur carrière diminue clairement avec l'âge : de six sur dix (61,0 %) chez les patients âgés de 55 à 59 ans, à quatre sur dix (38,3 %) chez les patients âgés de 60 à 65 ans.
- À son tour, la proportion de patients en retraite anticipée augmente avec l'âge. Parmi les patients âgés de 55 à 59 ans, à peine 4,4 % ; à partir de 60 ans, c'est presque un tiers des patients (30,1 %).

Figure : situation professionnelle de tous les répondants âgés de 55 à 65 ans (en %, nombre total : 952)



<sup>1</sup> <https://hrw.belgie.be/nl/home/statistieken/arbeidsmarkt/werkgelegenheid/werkgelegenheidsgraad-naar-leeftijd-geslacht-scholingsniveau-en-nationaliteit>.

Ibrahim\* a 56 ans et, après des années de carrière dans la restauration, le nettoyage et la construction, il est depuis un an en incapacité de travail. Les dernières années, Ibrahim a travaillé dans le port d'Anvers. Ce furent les années les plus lourdes. Dans ses emplois précédents, les antidouleurs lui permettaient de tenir le coup. Mais les longues journées et le travail lourd au marteau-piqueur et le sablage industriel ont eu raison de lui. Il passait la plus grande partie de la journée de travail à quatre pattes sous des tuyaux. Il a développé des problèmes de dos et de nuque, ses genoux se sont usés, il a souffert douleurs aux coudes. Le travail n'était plus tenable, et il craint que les plaintes ne fassent qu'augmenter avec l'âge. Il y a maintenant un an qu'il est en incapacité de travail. Il n'y a pas de travail convenable pour lui dans la construction.

---

Veerle est âgée de 58 ans et en invalidité par suite de dépression. Elle travaillait dans une entreprise de transport, mais a été victime d'intimidation au travail. Après une évaluation négative, elle a été licenciée sur le champ par son employeur, « parce qu'elle ne donnait plus satisfaction ». Elle s'est alors complètement effondrée. Le syndicat lui a conseillé de contester le licenciement au tribunal du travail, mais elle n'a pas eu la force de le faire. Elle est tombée en grave dépression. Elle est maintenant en thérapie et fait du bénévolat dans des cafés de réparation. Elle ne voit pas de possibilité directe de reprendre le travail, compte tenu de son état de santé et de son âge.

---

Adam\* a 60 ans et a travaillé pendant des années comme charpentier. Au début de sa carrière, il a dû se faire amputer un doigt suite à un accident de travail. À 40 ans, il a eu un autre accident du travail, avec une fracture du poignet et du coude et plusieurs complications. C'était une profession physiquement lourde et il a l'impression de s'être littéralement tué à la tâche. Il a de l'arthrose au genou, des problèmes d'articulation à l'épaule. Il ne travaille plus et estime que sa santé ne le lui permet pas.

---

Ronny\* a 60 ans et est en retraite anticipée. Il a travaillé pendant douze ans à l'accueil au service des plaintes de la police. Les histoires des gens pesent lourd, il y avait souvent un manque de soutien concret pour prendre les problèmes en main, et parfois cela débouchait sur des menaces de citoyens. Lui et ses collègues travaillaient par équipes de huit heures et étaient toujours livrés à eux-mêmes. Il a longtemps travaillé à temps plein et est passé à quatre cinquièmes ces dernières années.

---

Mehdi\* , 60 ans et conducteur de métro. Il est en incapacité de travail depuis l'année dernière, en raison d'un stress post-traumatique consécutif à une tentative de suicide sur les rails devant son métro. Il avait déjà trop de stress avant cet accident, car la pression pour circuler exactement à la minute près est énorme et difficile avec les anciens métros. « Il faut avoir des nerfs d'acier. Tout le monde a peur de gens qui marchent sur les voies, même les conducteurs qui n'en ont pas encore fait l'expérience. Avec l'âge, les réflexes deviennent plus lents, donc encore plus d'angoisse.

---

Mario\* , 62 ans, a une carrière de 40 ans dans une entreprise de la chimie. Il a pris sa prépension. Il avait fait sa dernière année de travail en mi-temps médical. Il souffre de fibromyalgie et aussi des suites d'un accident du travail qui est toujours en procès pour le moment. Mario s'est toujours donné à 100% au travail, il se rend compte aujourd'hui que son corps en paye les conséquences. L'environnement dans lequel il travaillait était très hostile, beaucoup de bruit, grosse différence de température entre les différentes salles, humidité, énormément de poussière ... Selon lui il faut une santé de fer pour pouvoir travailler là-bas. Il est très difficile de s'imaginer travailler dans cette usine jusqu'à 67 ans, la plupart des collègues sont également touchés au niveau de la santé, que ce soit via de l'arthrose ou autre.

\*pseudonymes

## 2 LES PATIENTS MENTIONNENT UNE CHARGE DE TRAVAIL PHYSIQUE ET MENTALE TROP ÉLEVÉE

On a demandé aux 447 patients qui sont encore au travail dans quelle mesure leur travail est physiquement ou mentalement trop éprouvant. Ils pouvaient donner une note de 0 à 10, allant de 0 (pas du tout éprouvant) à 10 (très éprouvant).

Une écrasante majorité des patients interrogés fait état d'une charge de travail physique et mentale trop élevée.

- Pression physique du travail : six patients sur dix âgés de 55 à 65 ans (62,6 %) trouvent leur travail physiquement pénible à très pénible (note de 6 ou plus). Quatre personnes sur dix (39,8 %) trouvent le travail physiquement très très lourd (note de 8 ou plus). En moyenne, les répondants donnent à la pression physique du travail une note de 6,2 sur une échelle de 0 à 10.
- Pression mentale du travail : sept patients sur dix âgés de 55 à 65 ans (71,2 %) trouvent le travail mentalement pénible à très pénible (c'est-à-dire un score de 6 ou plus). Un peu moins de la moitié (45,2 %) déclare que le travail est mentalement très très lourd (score de 8 ou plus). En moyenne, les répondants donnent à la charge mentale une note de 6,6 sur une échelle de 0 à 10.

Figure : charge de travail physique des patients de 55 à 65 ans qui sont encore au travail (nombre total : 447)

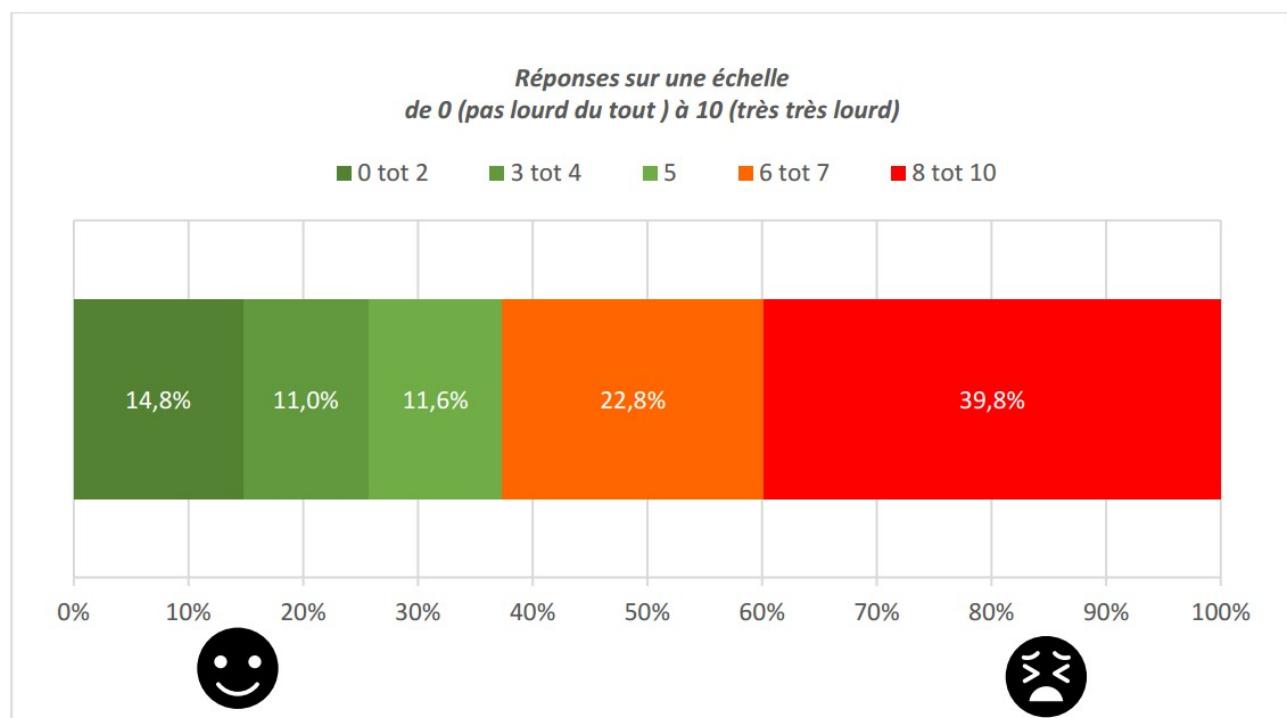
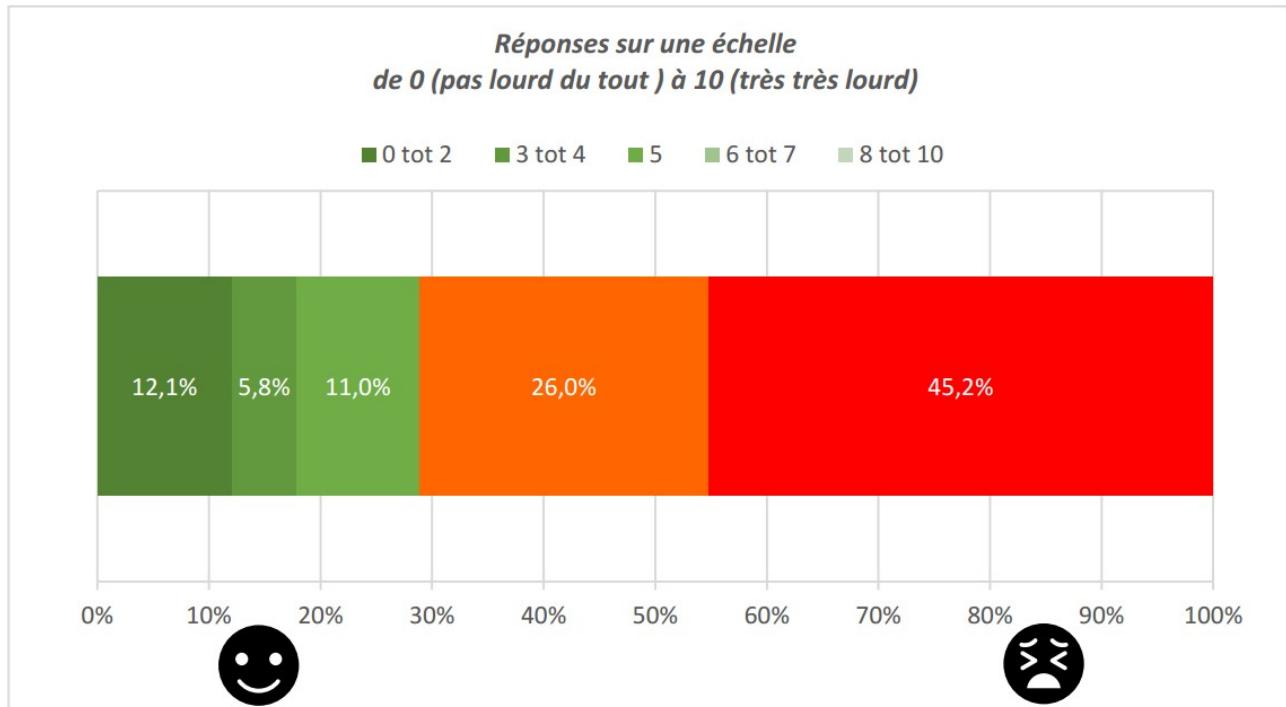


Figure : charge de travail mentale des patients de 55 à 65 ans qui sont encore au travail (nombre total : 447)



Aujourd'hui encore, de nombreux travailleurs doivent porter physiquement de lourdes charges, comme Jacques qui doit transporter jusqu'à 3 à 4 tonnes de matériel par jour. Le travail en équipe et le travail de nuit usent. Des travailleurs témoignent de ce que de plus en plus de travail doit être effectué par de moins en moins de travailleurs. Des travailleurs témoignent de ce que cette charge de travail entraîne des problèmes de santé, principalement des troubles musculo-squelettiques.

Jacques\*<sup>1</sup>, bientôt 63 ans travaille depuis 1982 dans un centre hospitalier. Il a commencé comme garde, ensuite il a été téléphoniste et depuis 1984, il travaille à la pharmacie. Il s'occupe essentiellement de la réception des colis, de l'inventaire, de la préparation et du dépôt des commandes des médicaments et de matériel. Il porte entre 500 kg et 3 à 4 tonnes par jour.

Le travail est mal organisé : Jacques se retrouve souvent seul pour les travaux lourds. Il a été opéré du canal carpien gauche et il doit prochainement se faire opérer de l'autre ; c'est reconnu comme maladie professionnelle. Il a une prothèse à la hanche, il souffre souvent de tendinites, a souvent mal aux épaules et souvent les trapèzes bloqués.

L'insatisfaction générée par les conditions de travail a modifié son caractère ; Jacques dit qu'il devient plus nerveux, plus vif, plus impulsif. C'est grâce au sport et ses enfants qu'il tient le coup, mais le sport devient de plus en plus pénible au vu de l'état de ses articulations. « Si j'étais obligé de travailler jusque 67 ans, je le ferais mais je ne sais pas dans quel état de délabrement physique je vivrais le reste de ma vie ».

---

Roberto a 56 ans et travaille comme installateur de chauffage central. Il est venu consulter suite à un traumatisme psychologique dû à l'effondrement du bâtiment de l'école alors qu'il y travaillait. Cinq personnes y ont perdu la vie et huit ont été gravement blessées. Il venait lui-même de sortir du bâtiment et a dû courir pour sauver sa vie. Il a senti des débris lui tomber sur les jambes et entendu ses collègues crier.

Il a commencé à travailler à l'âge de 15 ans et compte aujourd'hui 41 ans de service dans la construction. Cela laisse des traces. Physiquement surtout, il constate le fort impact du travail lourd. Normalement, il aurait pu prendre sa retraite l'année dernière, mais en raison des nouvelles règles, il doit continuer à travailler jusqu'à 60 ans. Sans cela, il n'aurait pas eu à subir ce traumatisme psychologique. Actuellement, il a le sentiment qu'il ne veut absolument pas retourner au travail. Le fait qu'il ait dû encore vivre ça le rend très triste. Il trouve terrible que l'on ne parle plus des métiers lourds.

---

Thomas\*<sup>1</sup>, 56 ans, travaille depuis 39 ans déjà en tant qu'opérateur de processus dans une grande entreprise chimique. Il constate qu'au cours des quatre dernières années, ils ont eu de moins en moins de personnel pour le même travail. Les personnes qui prennent leur retraite ne sont pas remplacées. La fragmentation du travail les oblige à se déplacer beaucoup plus qu'avant et à assumer eux-mêmes davantage de responsabilités. Il sent qu'il est plus vite fatigué mentalement et physiquement qu'avant. Il lui faut plus de temps pour récupérer. « 39 ans de travail par équipes en continu, ça use ! » Le travail par équipes en continu provoque des troubles du sommeil. « Après ma première nuit, il faut me laisser tranquille ! » Il souffre d'apnée du sommeil et de douleurs lombaires, et porte un stent cardiaque. Il lui reste trois ans et trois mois à travailler jusqu'à sa retraite, qu'il attend avec impatience. « Tenir le coup au travail encore trois ans ? On verra bien. Mais avec par-ci par-là une période de maladie pour tenir le coup... »

---

Sonia\*<sup>1</sup> a 59 ans et travaille depuis 17 ans comme ouvrière dans une usine de charcuterie. Chaque jour, elle passe en métro et en bus une heure aller et une heure retour entre Bruxelles et l'usine située en périphérie flamande. La goutte qui a fait déborder le vase : un changement de correspondance de bus, qui a allongé encore le trajet. Elle souffre d'hypertension, de maux de dos et de tendinite à l'épaule, mais ne vient pas souvent en consultation car elle n'a tout simplement pas le temps. « En semaine, je n'ai pas de vie, je travaille, je prends le bus et je rentre à la maison, pour me glisser au lit afin de pouvoir me lever le lendemain et retourner au travail. Le week-end, j'essaie de me reposer pour pouvoir tenir une semaine de plus. » Le mal de dos et la tendinite de l'épaule proviennent des lourds récipients en plastique qu'elle doit constamment mettre et enlever de la chaîne.

Il n'y a aucun travail adapté possible. Depuis le licenciement d'une collègue malade de longue durée, elle-même a peur et n'ose demander que quelques jours d'incapacité de travail. « Après que nous nous soyons des années tuées au travail, le patron peut nous jeter simplement dehors. Un animal bénéficie de plus de respect. »

\*Pseudonymes

### 3 UN SUR DIX SE SENT PHYSIQUEMENT OU MENTALEMENT INCAPABLE DE FAIRE SON TRAVAIL CORRECTEMENT

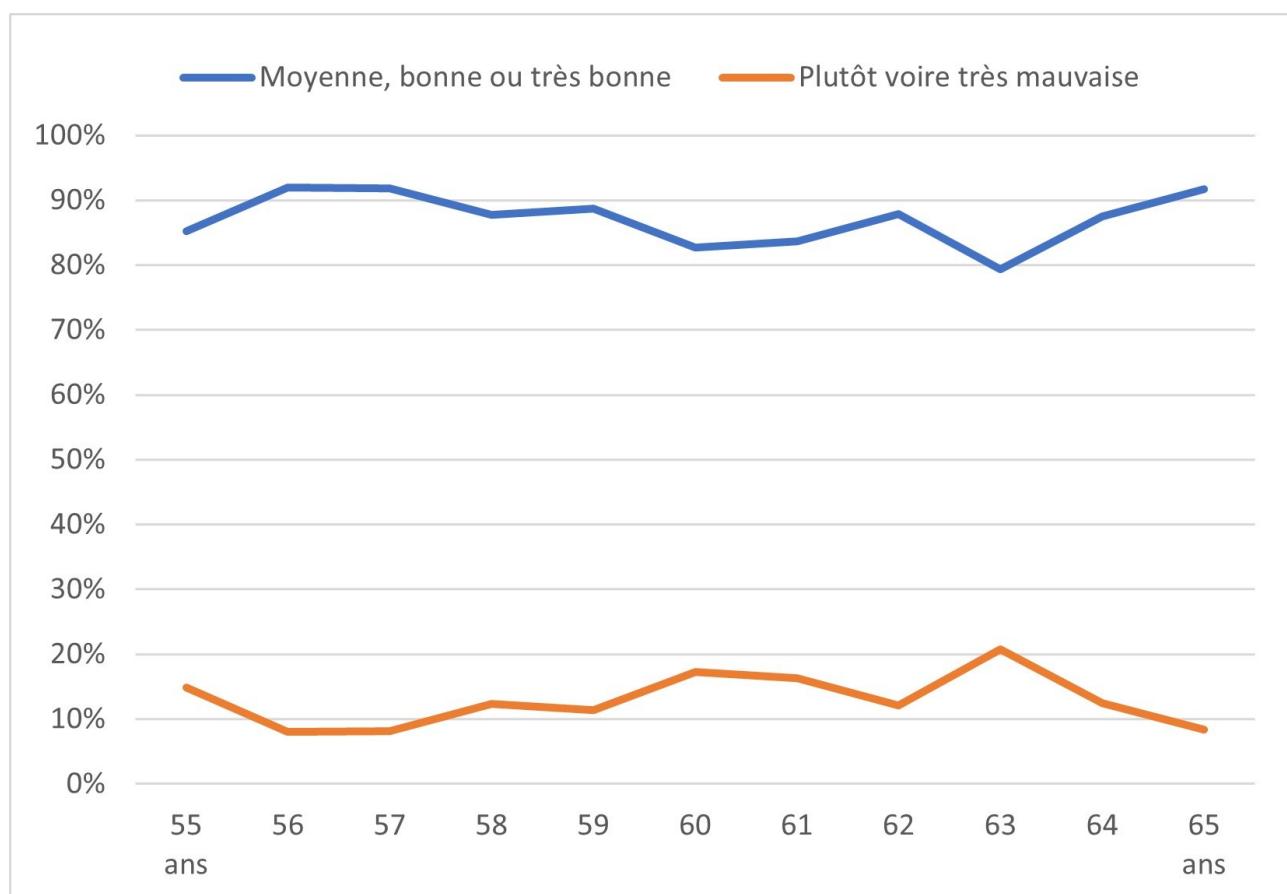
Les patients qui travaillent encore ont été invités à estimer leur capacité de travail et à la comparer aux exigences physiques et mentales de leur emploi.

- Par rapport à ce que le travail exige d'eux sur le plan physique, seuls 58,6 % s'estiment capables de faire bien ou très bien le travail attendu. 28,6 % estiment qu'ils n'en sont que moyennement capables, 12,8 % estiment qu'ils n'en sont plus capables que mal à très mal.
- Par rapport à ce que le travail exige mentalement d'eux, seuls 60,9 % s'estiment capables de faire bien ou très bien le travail attendu. 29,8 % estiment qu'ils n'en sont que moyennement capables, 9,4% plus capables que mal à très mal.

Frappant :

- La proportion de ceux qui se sentent physiquement incapables d'encore faire correctement leur travail augmente avec l'âge. Entre 55 et 59 ans, 10,5 % estiment qu'ils ne sont physiquement en mesure d'effectuer que mal à très mal leur travail ; dans la tranche d'âge des 60 ans et plus, cela passe à 15,7 %.
- Cette part est également plus élevée chez les ouvriers (17,4 %) que chez les employés (9,2 %).

Figure : Estimation de la capacité de travail par rapport aux exigences physiques du travail, patients de 55 à 65 ans qui sont encore au travail (nombre total : 447)



Un sur dix se sent donc physiquement ou mentalement incapable de faire son travail correctement. Les problèmes de dos conduisent assez souvent les travailleurs chez le kinésiste ou l'ostéopathe, mais les conditions de travail restent inchangées.

*Christine a 57 ans et travaille comme infirmière dans des maisons de repos depuis 25 ans. Le travail n'a jamais été aussi intensif. La charge de travail n'a fait qu'augmenter ces dernières années. Les collègues qui partent ne sont pas remplacés. Ils travaillent toujours avec un taux d'occupation minimal. Récemment, deux d'entre eux ont été chargés de nourrir 24 résidents, de leur donner des médicaments et de les préparer pour la nuit. Tout cela entre 17 et 19 heures. La nuit, on est responsable seul d'un étage de 48 résidents. Chaque soir, elle espère que rien ne viendra « n'arrivera ». Qu'aucun résident ne tombe malade ou ne fasse de chute. Parce qu'alors toute l'attention et le temps vont au patient qui a un besoin urgent d'aide. Surtout la nuit, car on est alors souvent littéralement seule. Elle a également peur de faire des erreurs, par exemple en distribuant des médicaments.*

*Christine est mère célibataire, avec deux filles adultes. La plus jeune est gravement handicapée. Auparavant, elle s'occupait elle-même de sa fille après le travail. Mais cela est devenu trop lourd. Sa fille réside maintenant jour et nuit dans une institution. Elle a fait ce choix, car c'était trop exigeant physiquement de faire les deux. Et là, on n'a pas le choix, parce qu'on doit aussi gagner de quoi vivre.*

*« Je ne suis vraiment pas sûre de pouvoir tenir le coup. C'est un travail physique, je ne sais pas si mon dos va tenir. J'ai souvent assez facilement mal au dos ou des douleurs dans les épaules, je vais assez souvent chez l'ostéopathe. Mais ce serait mieux de pouvoir décrocher graduellement. Au début de ma carrière, je voyais autrement qu'aujourd'hui mon avenir à 62 ans. Partout on fait des économies et tout le monde doit travailler plus longtemps et plus dur, avec moins de personnel. Cela fait mal au cœur, nous n'avons plus le temps de rien et le travail est mal fait. »*

---

*Sonia\*, 59 ans, est femme de ménage dans un hôtel de Bruxelles depuis 19 ans déjà. Pendant la crise du coronavirus, elle a été en chômage temporaire en raison de la stagnation du tourisme. Son travail est physiquement très lourd. Le nombre de pièces qu'elle doit nettoyer, mais aussi les longs trajets en transport en commun commencent à lui peser. Des problèmes de genou lui font craindre que sa santé ne lui permette pas de continuer ce travail encore longtemps.*

\*Pseudonymes

#### 4 UN CINQUIÈME DOIT EXÉCUTER PLUS LENTEMENT SON TRAVAIL, UN AUTRE CINQUIÈME SE SENT INCAPABLE DE TRAVAILLER À TEMPS PLEIN POUR DES RAISONS DE SANTÉ

Seul un quart (23,5 %) des patients déclare ne pas être gêné par la maladie ou la mauvaise santé dans l'exercice de son métier.

- Quatre personnes sur dix (37,1 %) souffrent de certains symptômes, mais disent pouvoir continuer à faire leur travail.
- Un cinquième (20,4 %) a indiqué que son état de santé l'obligeait à effectuer son travail plus lentement ou à adapter d'une autre manière sa méthode de travail.
- Un autre cinquième (19,0 %) n'a plus la santé qui permet travailler à plein temps : 13,2 % des patients indiquent que leur santé ne leur permet de travailler qu'à temps partiel, 5,6 % se sentent en fait plus en état de travailler du tout.

Un travail adapté est souvent nécessaire en fin de carrière, mais n'est pas toujours disponible. Certains travailleurs témoignent de ce qu'ils subissent des pressions de leur employeur. « Soit vous vous adaptez au travail, soit vous en tirez les conclusions. »

Les travailleurs qui ont droit à un emploi de fin de carrière ou à d'autres aménagements du travail ou des horaires disent qu'ils ne tiendraient jamais sans ces mesures. Mais il s'agit toujours d'évaluer si cela est tenable financièrement. Certains travailleurs témoignent de ce qu'ils ont besoin de périodes de congé de maladie plus ou moins longues pour pouvoir continuer à travailler à la fin de leur carrière.

Isabelle\* a 65 ans et sera pensionnée cet été. Elle travaille dans le secteur du nettoyage depuis 26 ans. Depuis 13 ans, elle travaille à temps plein dans une usine, où elle nettoie principalement les bureaux des employés et les réfectoires. Quand l'entreprise a été rachetée par une multinationale, celle-ci applique des économies dans les postes de nettoyage. Ensuite, de nouveaux travailleurs sont engagés, beaucoup plus jeunes, ce qui amène des tensions dans l'équipe. Elle connaît une période de conflit qui l'amène en dépression. Finalement, elle reprend le travail, en pendant la période covid, elle bénéficie d'une sorte d'aménagement de fin de carrière parce que beaucoup d'employés sont en télétravail et donc la charge de nettoyage diminue. Selon elle, elle a eu beaucoup de chance. Elle sait que dans le secteur, il n'est souvent pas possible de travailler aussi longtemps. L'intensité du travail, la charge de travail est chaque année de plus en plus importante et les travailleurs sont cassés.

---

Linda a 64 ans et travaille depuis 24 ans comme infirmière de nuit dans une maison de repos. Elle aime bien son travail. Le travail se passe bien, mais il est parfois extrêmement lourd. Trois nuits de neuf heures de suite, ça suffit. Il lui arrive parfois de devoir changer ou intervenir en plus et elle fait alors encore quatre nuits de suite, mais il lui est beaucoup plus difficile qu'avant de retrouver son rythme de jour. Des problèmes à l'épaule ont fait qu'à un moment, Linda ne pouvait plus travailler à plein temps. Pour que son travail reste gérable, elle est passée à 4/5 temps et le 1/5 temps, c'est du congé sans solde. Le crédit temps n'était pas possible parce que dans sa maison de repos du CPAS, elle ne pouvait pas combiner le crédit temps avec jours de vacances supplémentaires pour les infirmières d'un certain âge. Linda constate que la charge de travail a considérablement augmenté en comparaison d'il y a 10 ans. Les résidents ont maintenant de plus grands besoins de soins et il y a moins de personnel. On ne peut plus donner les mêmes soins qu'auparavant : auparavant, on faisait aux résidents une toilette complète le matin et une toilette intime supplémentaire l'après-midi. Cette époque est révolue.

C'était un choix conscient de travailler de nuit. Le rythme de travail est alors plus bas. Elle ne pourrait pas le faire pendant la journée. « Les jeunes collègues travaillent à un rythme différent. Pour aller plus vite, elles n'utilisent pas les aides (par exemple, un élévateur). Elles s'occupent de patients qui doivent être pris en charge à deux, parce qu'elles en sont encore physiquement capables. » Linda a l'impression de devoir s'excuser auprès de ses collègues de travailler plus lentement. Parfois quand même, elle s'occupe seule de patients qui devraient en fait être pris en charge à deux. Mais le lendemain, elle souffre de troubles physiques et le regrette. Elle a régulièrement des problèmes physiques : une fois l'épaule, une fois le poignet, puis le dos, la hanche, « selon le nombre de personnes qu'on a dû ramasser pendant la nuit ». Elle veut peut-être continuer à travailler après la retraite : même travail, mais moins de jours. Et pas parce qu'elle en a financièrement besoin, mais parce qu'elle le veut.

---

Thomas\*, 56 ans, travaille depuis 39 ans déjà comme opérateur de processus dans une grande entreprise chimique. En raison de l'usure du bas du dos, le médecin du travail a estimé que Thomas devrait bénéficier d'un travail adapté. On en tient compte, mais ça ne marche pas toujours. Si on fait une remarque à ce sujet, on vous dit de « tirer vos conclusions ».

---

Marc\* a 58 ans et travaille depuis l'âge de 16 ans. Il a travaillé comme carrossier pendant 28 ans. En 2006, il a reçu une prothèse discale et a été licencié. Il a retrouvé du travail comme magasinier automobile pendant 3 ans, sous divers sous-statuts professionnels. Actuellement, Marc travaille en entreprise de travail adapté. Il aurait droit à la prépension médicale, mais les lenteurs de la procédure fait qu'il y aurait droit à partir d'avril 2022, au mieux.

Il travaille dans une entreprise de fabrication de pièces électroniques qu'il coupe et teste. C'est une fonction très statique avec des gestes répétitifs. La chaise sur laquelle il est assis n'est pas ergonomique et Marc termine chaque journée avec de violents maux de dos. C'est l'immobilisme, assis ou debout, qui lui fait souffrir. Quand Marc demande à avoir une chaise adaptée, il a dû faire une étude de marché lui-même, puis le directeur a demandé de participer financièrement à l'achat de la chaise et de signer une déclaration sur l'honneur où il s'engageait à user de la chaise en bon père de famille. Il a refusé. Depuis environ un mois, Marc a aussi mal aux bras et aux doigts. Les disques au-dessus et en-dessous de sa prothèse s'usent et le médecin lui dit : « il faudra vivre avec ».

Le travail de Marc est aussi lourd moralement. Il est difficile de communiquer avec beaucoup de collègues, certains sont sourd-muets, d'autres gravement handicapés mentalement, d'autres lui font peur, ils sont violents.

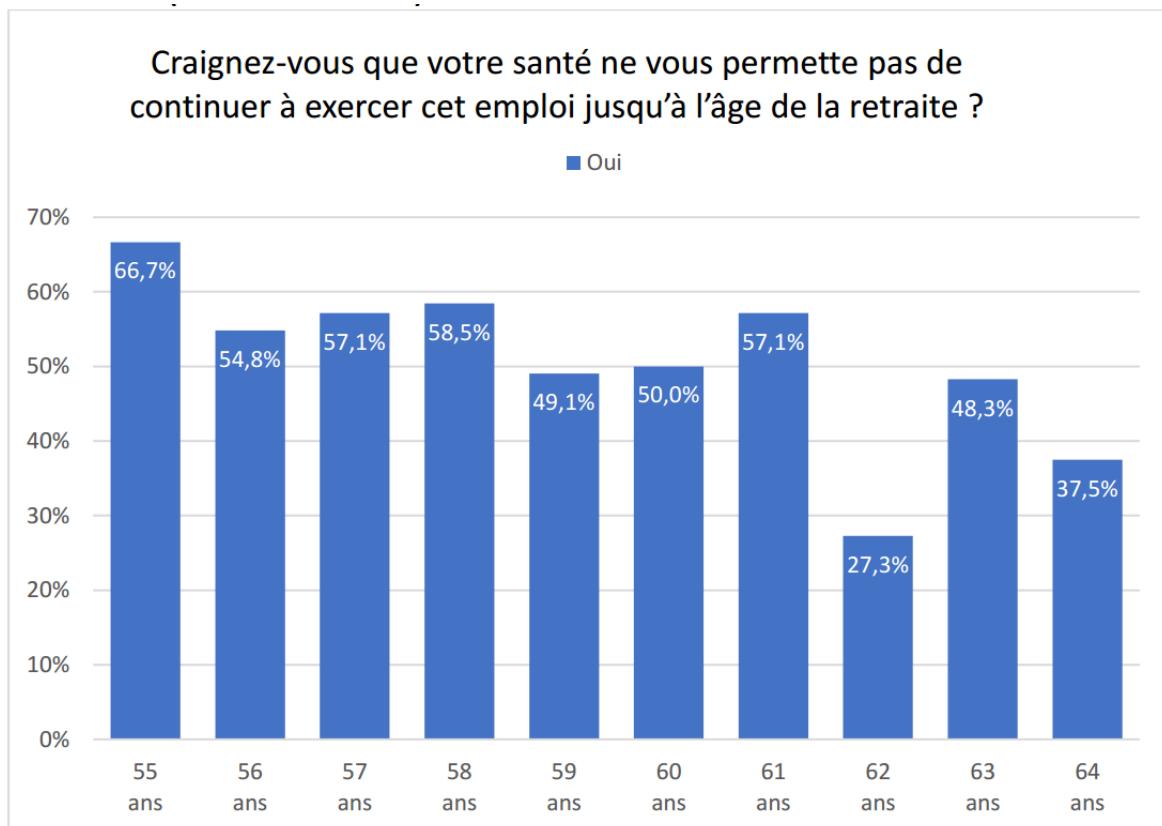
\*Pseudonymes

## 5 LA MOITIÉ D'ENTRE EUX CRAIGNENT QUE LEUR SANTÉ NE LEUR PERMETTE PAS DE CONTINUER À TRAVAILLER JUSQU'À L'ÂGE DE LA RETRAITE

On a demandé aux patients qui sont aujourd'hui encore au travail si, à leur avis, leur état de santé leur permettrait de continuer à exercer leur emploi actuel dans les deux ans à venir. Nous leur avons ensuite demandé s'ils craignaient que leur santé ne leur permette pas de continuer à exercer leur emploi actuel jusqu'à l'âge de la retraite.

- La moitié d'entre eux (52,6 %) déclarent qu'ils ne sont pas sûrs ou considèrent même qu'il est peu probable que leur santé leur permette de continuer à occuper leur emploi actuel au cours des deux prochaines années. Chez les plus de 60 ans, cette part s'élève à 57,6 % et les chiffres sont aussi plus élevés de manière marquante chez les ouvriers (59,9 %) et les femmes (58,3 %).
- La moitié d'entre eux (49,0 %) craignent que leur santé ne leur permette pas de conserver leur emploi actuel jusqu'à l'âge de la retraite. Les ouvriers (57,5 %) et les femmes (54,2 %) sont plus nombreux à craindre de ne pas pouvoir continuer à travailler jusqu'à l'âge de la retraite. A partir de 55 ans, la proportion est stable autour de 50%. Ce n'est qu'en toute fin de carrière, lorsque la retraite est réellement en vue, que la proportion diminue.

Figure : estimation de la capacité de travail dans jusqu'à l'âge de la retraite, chez les patients entre 55 et 64 ans (nombre total : 436).



*René, 56 ans, travaille depuis 12 ans déjà dans un service de nettoyage des bureaux et des sanitaires d'une grande usine. Il doit travailler pendant encore quatre ans pour pouvoir ensuite, à ses 60 ans, prendre sa retraite. Mais il craint de ne pas pouvoir tenir jusque-là.. Il souffre de plus en plus de maux de dos ou de douleurs articulaires au coude ou au poignet. De l'usure, comme il dit. En raison des tâches qu'il doit accomplir pour nettoyer, tordre des serpillières, porter de lourds seaux. Il veut changer d'emploi, mais craint que ce ne soit difficile à son âge et sans diplôme.*

*Pour lui, le week-end sert vraiment à récupérer physiquement. Il est d'ailleurs pour un certain temps hors jeu, car il a travaillé sans prendre de vacances pendant les deux dernières années. Il prenait un jour de congé de-ci de-là, mais ce n'était pas suffisant pour récupérer.*

*Il a atteint un âge où l'on ne devrait pas demander de travail supplémentaire avec le nettoyage. Ça suffit. Tout ce qui compte pour le patron, c'est que le client soit satisfait. Comment on se débrouille, ça n'intéresse pas le patron. Un travail adapté n'existe pas non plus. Qu'on soit jeune ou vieux : si on ne peut pas suivre, on n'a qu'à partir, ils prendront quelqu'un d'autre.*

---

Alex\* a 60 ans et travaille depuis 45 ans en tant que chef d'équipe plombier et chauffagiste. Il éprouve beaucoup de stress en raison de la grande responsabilité qu'il a, notamment dans les grands projets. Il y a 11 ans, il a subi une opération pour un cancer des testicules, suivie d'une chimio. Après le traitement, il a développé des problèmes de vision et ses dents sont tombées.

*Après huit mois à la maison, il est retourné au travail. Principalement pour des raisons financières, car physiquement, il est difficile d'aller travailler tous les jours. Il passe 2,5 heures par jour sur la route pour se rendre au travail et un total d'environ 12 heures hors de chez lui.*

*Actuellement, il a un vendredi de libre tous les quinze jours.*

*Alex espère travailler moins à partir de l'année prochaine. Malgré la gravité du diagnostic et de son traitement, il est considéré comme n'importe quel autre citoyen et doit travailler jusqu'à 67 ans. Il pense qu'il devrait y avoir un parcours spécial pour les personnes comme lui, afin qu'elles puissent arrêter de travailler plus tôt si c'est physiquement trop lourd. Il y a quelques années, il a essayé de trouver un autre emploi, mais il devait renoncer à de nombreux avantages et perdre en salaire. Il espère surtout qu'à l'avenir, pour la prochaine génération, il y aura une disposition permettant aux personnes ayant de graves antécédents de maladie de suivre un autre parcours et d'arrêter plus tôt de travailler.*

\*Pseudonyme

## LES CHIFFRES

### PARTIE 1. SITUATION PROFESSIONNELLE DES PATIENTS ÂGÉS DE 55 À 65 ANS

Remarque : cette partie se réfère à tous les répondants entre 55 et 65 ans, nombre total : 952

Profil sociodémographique de tous les répondants âgés de 55 à 65 ans (nombre total : 952)

- 461 hommes (48,4 %) et 491 femmes (51,6 %) ;
- 433 répondants entre 55 et 59 ans (45,5 %), 519 entre 60 et 65 ans (54,5 %) ;
- Sur les 952 patients, 489 (51,4 %) n'avaient plus d'emploi, dont 175 (18,4 %) étaient à la retraite (anticipée), 171 en invalidité (18,0 %), 77 étaient à la recherche d'un emploi (8,1 %) et 66 (6,9 %) travaillaient comme hommes ou femmes au foyer.
- 463 répondants (48,6 %) sont encore aujourd'hui occupés sur le marché du travail : comme ouvrier (22,6 %), employé (23,4 %) ou indépendant (2,2 %). Ces patients qui sont encore au travail ont également été invités à remplir le questionnaire sur la capacité de travail et la charge de travail, ce que 447 d'entre eux ont fait.

Situation professionnelle de tous les répondants âgés de 55 à 65 ans (en nombre, nombre total : 952)

Âge	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	Total
Au travail	27	66	51	66	54	53	50	37	31	16	12	463
Femme/homme au foyer	6	6	4	7	8	7	6	7	5	4	6	66
Demandeurs d'emploi	4	13	7	8	5	11	7	10	3	4	5	77
Invalidité	7	16	18	21	20	16	24	12	16	12	9	171
retraite ou prépension	0	1	1	9	8	7	19	24	45	37	24	175
Total	44	102	81	111	95	94	106	90	100	73	56	952

## PARTIE 2. CAPACITÉ DE TRAVAIL DES PATIENTS ÂGÉS DE 55 À 65 ANS QUI SONT AU TRAVAIL

Remarque: cette section porte exclusivement sur les répondants âgés de 55 à 65 ans qui sont aujourd’hui encore au travail, nombre total : 447.

1. Votre travail est-il lourd mentalement ?

(de 0 - pas lourd du tout, à 10 - très lourd)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total général
34	20	17	9	49	28	88	115	51	36	447
7,6 %	4,5 %	3,8 %	2,0 %	11,0 %	6,3 %	19,7 %	25,7 %	11,4 %	8,1 %	100,0 %

2. Votre travail est-il lourd physiquement ?

(de 0 - pas lourd du tout, à 10 - très lourd)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total général
33	33	25	24	52	41	61	83	54	41	447
7,4 %	7,4 %	5,6 %	5,4 %	11,6 %	9,2 %	13,6 %	18,6 %	12,1 %	9,2 %	100,0 %

3.a – Comment évaluez-vous votre capacité de travail actuelle par rapport aux exigences physiques de votre emploi ?

Très bonne	Bonne	Moyenne	Plutôt mauvaise	Très mauvaise	Total général
70	192	128	37	20	447
15,7	43,0 %	28,6 %	8,3 %	4,5 %	100,0 %

3.b – Comment évaluez-vous votre capacité de travail actuelle par rapport aux exigences mentales de votre travail ?

Très bonne	Bonne	Moyenne	Plutôt mauvaise	Très mauvaise	Total général
65	207	133	25	17	447
14.5 %	46.3 %	29.8 %	5.6 %	3.8 %	100,0 %

4. Estimation des limitations de capacité de travail dues à une maladie :  
Vos maladies ou blessures, ou votre état de santé en général, vous empêchent-ils d'exercer votre emploi actuel ?

À mon sens, je ne suis plus du tout en état de travailler	Du fait de mon état de santé, je ne me sens capable de travailler qu'à temps partiel	Je dois souvent effectuer mon travail plus lentement ou changer de méthode de travail	Je dois parfois effectuer mon travail plus lentement ou changer de méthode de travail	Je suis capable de faire mon travail, mais je souffre de certains symptômes	Je n'éprouve aucune gêne / je ne souffre d'aucune maladie	Total
26	59	39	52	166	105	447
5.8 %	13.2 %	8.7 %	11.6 %	37.1 %	23.5 %	100,0 %

5. Estimation de votre capacité de travail dans deux ans

Pensez-vous, compte tenu de votre état de santé, que vous pourrez encore exercer votre métier dans deux ans ?

Improbable	Pas sûr	Assez sûr	Total général
53	182	212	447
11.9 %	40.7 %	47.4 %	100,0 %

6. Estimation de votre capacité de travail jusqu'à la retraite :

Craignez-vous que votre santé ne vous permette pas de continuer à exercer cet emploi jusqu'à l'âge de la retraite ?

Oui	Non	Total général
228	219	447
51,0 %	49,0 %	100,0 %

## MÉTHODOLOGIE

Nous avons élaboré un questionnaire comportant douze questions fermées et semi-ouvertes, divisé en trois sections :

### (1) La situation de travail actuelle

La première section de six questions recueille certaines données sur le statut socio-économique et la situation professionnelle concrète du patient. Sous forme de consentement informé, on a demandé aux patients l'autorisation d'inclure dans le dossier médical chez leur généraliste habituel un résumé des données relatives à leur situation professionnelle actuelle.

### (2) Estimation de la capacité de travail

Le deuxième volet du questionnaire est destiné à estimer la capacité réelle des patients à effectuer leur travail actuel et à continuer à le faire. Nous avons basé cette partie du questionnaire sur ce qu'on appelle le "Work Ability Index (WAI)". Cet instrument utilisé mondialement, validé et fiable, indique dans quelle mesure les capacités d'un travailleur correspondent aux exigences du poste. Il ne s'agit pas d'un outil de diagnostic et ne révèle pas de causes, le WAI donne une estimation la capacité de travail.

Le questionnaire complet du WAI était trop lourd et comportait par ailleurs des questions qui dépassaient le cadre de notre étude. Nous avons choisi de limiter le nombre de questions pour assurer une faisabilité maximale pour nos patients. Les questions du WAI ayant été validées séparément, il était d'ailleurs scientifiquement justifiable d'omettre certaines questions de l'enquête.

- On a omis la question détaillée sur le profil actuel de maladie, ainsi que les questions sur les absences pour cause de maladie au cours de l'année écoulée (où l'année de coronavirus rend de toute façon l'interprétation difficile) et la question sur l'état mental au cours des trois derniers mois.
- Nous avons par contre inclus une question supplémentaire pour estimer la lourdeur mentale et physique du travail. Nous avons repris cette question de la traduction néerlandaise du WAI utilisée à la Centrale Générale de la FGTB1. Afin de permettre un certain relief sur ce point, nous avons donné la possibilité de répondre en donnant une note comprise entre 0 et 10.
- À la fin, nous avons ajouté aussi une variante à la question sur « l'estimation de votre capacité de travail dans les deux ans » et nous avons demandé en particulier « l'estimation de la capacité de travail jusqu'à la retraite ». Pour cette question, nous avons adopté la formulation du questionnaire « employment and pensions » de l'enquête SHARE (Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe).

### (3) Témoignages

Dans un dernier volet, supplémentaire, nous avons invité les patients à partager leurs témoignages, de manière anonyme s'ils le souhaitaient, afin que nous puissions connaître le vécu derrière les chiffres. Les patients ont également la possibilité d'être tenus informés des résultats.